

# Saint Martin le Vinoux

# # Naturellement Chartreuse



# Saint-Martin **LE-VINOUX**

# La piscine Tournesol va se transformer en centre de glisse urbaine



**19 décembre | MULTI-ACCUEIL**

Les enfants du multi-accueil se sont régalaés lors du traditionnel repas de Noël. Un grand merci aux équipes pour avoir organisé ce moment de fête pour les tout-petits.



**7 janvier | PASSEPORT CITOYEN**

Les enfants du Passeport citoyen ont visité l'exposition "Ton monde fantastique", portée par l'association Constellation. Un atelier d'écriture a également été organisé par le Café des Arts à l'Hôtel de Ville.



**8 janvier | VERNISSAGE**

Les visiteurs de l'exposition "Ton monde fantastique" ont pu admirer les travaux de peinture de jeunes issus du monde entier grâce à l'association Constellation et au Café des Arts.



**15 janvier | LECTURE D'HISTOIRES**

Les assistantes maternelles de Saint-Martin-le-Vinoux ont été accueillies à la bibliothèque pour une lecture d'histoires. Tout le monde a été ravi d'écouter les aventures des petits poissons.



**15 janvier | AUDITION DU FAL**

Les spectateurs de la Maison des Moâis ont profité d'un concert des élèves du Foyer Arts et Loisirs illustré par une projection des œuvres des élèves des cours d'arts plastiques.



**15 janvier | ATELIER DE THÉÂTRE**

Les élèves de l'école Simone Veil ont pu bénéficier d'un atelier de théâtre de la part des membres de la compagnie "Les apprentis vivants".



**9 janvier | VŒUX AUX HABITANTS**  
Le maire, Sylvain Laval et le Conseil municipal, ont présenté leurs vœux aux habitants, associations, partenaires et élus du territoire.

Un talent de Saint-Martin-le-Vinoux a été mis à l'honneur cette année : la chanteuse Tess Rich a clôturé la soirée avec un mini-concert.

Des photographies du Saint-Martin-le-Vinoux d'antan ont été présentées, tout comme un extrait audio de Yves Béal et Frédérique Maïaux, où les Saint-Martiniers racontaient leur vision de la commune.



Le Maire a présenté son discours entouré du Conseil municipal et de maires des communes alentours



Une série de photos anciennes de la commune ont été présentées



Tess Rich a démontré l'étendue de son talent aux personnes présentes

## Bilan énergétique de la commune : de très bon résultats malgré un contexte difficile

Chaque année, la commune missionne l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) afin de réaliser son bilan énergétique. Il permet d'avoir une vision globale sur les coûts et les consommations en gaz, électricité, fioul, granulés de bois, que ce soit pour le chauffage ou le fonctionnement des équipements municipaux (bâtiments, véhicules etc.). Grâce à son expertise, l'ALEC permet à la commune d'analyser ses consommations, d'identifier des pistes d'amélioration et de mettre en place des solutions concrètes pour réduire son impact environnemental.

Zoom sur le bilan de l'année 2024.

### L'ALEC, un partenaire engagé pour la sobriété énergétique

Depuis plus de 20 ans, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) accompagne les territoires dans la mise en œuvre de leurs politiques climatiques.

La structure publique accompagne la commune dans la définition de son Plan Climat Air Énergie Métropolitain (PCAEM) et la conseille sur les économies d'énergie et l'optimisation de ses bâtiments.

### Un bilan 2024 encore en progression

Le bilan énergétique 2024 révèle de nouvelles avancées significatives dans la continuité des années précédentes, malgré un contexte marqué par la hausse des coûts de l'énergie.

Depuis 2019, les coûts du gaz et de l'électricité ont doublé, pesant lourdement sur les budgets des ménages et des collectivités. Grâce aux efforts déployés par la commune, sa consommation énergétique totale a, à l'inverse, chuté de 31% (par rapport à la moyenne des trois dernières années).

À titre d'exemple, la consommation liée à l'éclairage public a diminué de 60% depuis 2016, grâce au remplacement progressif des luminaires par des technologies LED et à la mise en place de l'extinction nocturne. Ces mesures ont permis d'amortir l'impact budgétaire de la hausse du coût du kWh.

### Répartition consommation 2023 (kWh/habitant) :

**COMMUNE** 140

**MOYENNE ALEC 2023\***

\*moyenne des communes suivies par l'ALEC

288

**MOYENNE NATIONALE 2018**

379

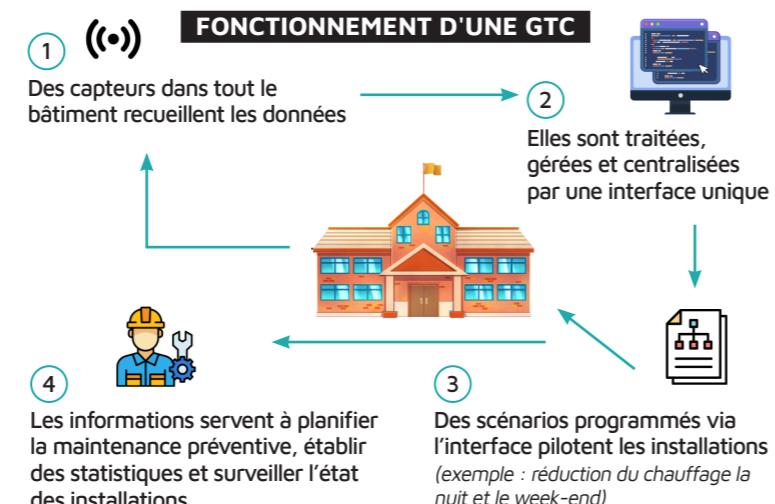
Le patrimoine communal est comparativement plutôt performant par rapport à la moyenne locale et nationale

Tous les leviers ont ainsi été activés pour réduire les consommations : rénovation récente des écoles et de l'accueil de loisirs, rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville, remplacement des véhicules thermiques par des voitures électriques, passage en LED de tous les mât d'éclairage public.

Ces actions, combinées à une bonne gestion, ont permis de limiter l'impact de la hausse des prix tout en réduisant significativement notre empreinte carbone. Le travail conduit depuis de nombreuses années produit des résultats importants au bénéfice de tous.

### Et demain ?

La commune poursuit ses efforts : grâce à l'accompagnement de l'ALEC, plusieurs projets sont déjà en cours pour poursuivre le travail en la matière. Par exemple, une Gestion Technique Centralisée (GTC) est désormais mise en œuvre. Cet outil permettra de suivre en temps réel les consommations énergétiques de chaque bâtiment communal. Grâce à ce système, les services techniques pourront réagir rapidement en cas de dysfonctionnement ou de surconsommation et pourront également réguler les installations, afin de mieux calibrer les consommations et ainsi diminuer les coûts..



### QUELQUES CHIFFRES

par rapport à la moyenne des 3 dernières années

Consommations globales : - 31%

Consommations d'éclairage public : - 60% depuis 2016



Image d'insertion du futur local de l'association de Kayak



## Budget 2026 :

### poursuite et nouveautés

Le budget communal repose sur un budget de fonctionnement et sur un budget d'investissement.

**Le budget de fonctionnement** regroupe toutes les dépenses courantes régulières : services aux habitants (restauration scolaire, activités périscolaires, bibliothèque municipale, fonctionnement régulier) éclairage public, entretien des voiries et des parcs, salaires...

Ce budget 2026 s'élèvera à **5 436 526 €**. Il s'inscrit dans la continuité de 2025 (5 465 207 €) avec des dépenses de gestion courante toujours maîtrisées. L'évolution majeure est la baisse importante des dépenses d'énergie et d'électricité, qui passent de 264 000 € à 180 000 €, grâce à l'effet combiné des investissements importants en matière d'éclairage public, de rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville, de la mise en place de la Gestion Technique Centralisée dans tous les bâtiments communaux et de la baisse des prix de l'énergie. La page ci-contre présente les résultats de consommation énergétique de Saint-Martin-le-Vinoux.

Les recettes de gestion courante s'élèveront à **7 507 326 €**, provenant principalement des impôts locaux.

À Saint-Martin-le-Vinoux, les taux communaux d'impôts locaux n'augmenteront pas pour la 21<sup>e</sup> année consécutive.

**Le budget d'investissement** permet d'investir dans des projets nouveaux ou de rénover des bâtis et espaces publics qui en ont besoin.

En 2026, tout en continuant à améliorer et embellir les espaces publics, la Ville engage un programme fort d'investissement pour des équipements sportifs. Après avoir obtenu plus d'1 000 000 € de subventions du département de l'Isère, de la région Auvergne Rhône-Alpes, de la Métropole et de l'État, la commune lance, avec l'accord du SIVOM du Néron, la transformation de l'ancienne piscine Tournesol en centre de glisse urbaine. Les pages suivantes présentent en détail le projet. Par ailleurs, la Ville va aussi construire un local pour le kayak en bordure du parc de l'étang Pique-Pierre.

Au total, les nouvelles dépenses d'investissement se montent à **2 978 000 €**.

Pour financer les investissements, la commune dispose avant tout de sa capacité d'autofinancement : cela représente la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. La recherche de subventions auprès des collectivités et organismes partenaires constitue la deuxième source de recettes. Si le taux des impôts locaux peut constituer une source supplémentaire de financement, à Saint-Martin-le-Vinoux, les taux de la commune n'augmenteront pas pour la 21<sup>e</sup> année consécutive. Enfin, depuis 2010, le recours à l'emprunt n'est pas utilisé, ce qui permet de dégager des capacités supplémentaires par des moindres charges d'intérêts et de remboursement.



## La piscine Tournesol va se transformer en centre de glisse urbaine

**L'ancienne piscine Tournesol, située rue du Petit Lac est fermée depuis 2021 suite à la construction de la nouvelle piscine intercommunale du Néron.**

**La commune travaille depuis lors sur un projet de reconversion. Comme le bâtiment est propriété du SIVOM du Néron, cela a nécessité un long travail partenarial pour obtenir l'autorisation de le requalifier en centre de glisse urbaine.**

### Un peu d'histoire...

Construite en 1976, elle est restée durant près de 45 ans la piscine d'été des habitants du bassin de vie du SIVOM du Néron (Saint-Martin-le-Vinoux, Saint-Egrève, Fontanil-Cornillon, Quaix-en-Chartreuse, Proveysieux et Mont-Saint-Martin). Elle a été édifiée dans le cadre du plan gouvernemental "1000 piscines" visant à promouvoir l'apprentissage de la natation à la suite de mauvais résultats des nageurs français aux Jeux olympiques d'été de 1968 et de plusieurs noyades d'enfants en 1969. Entre 600 et 700 piscines ont ainsi été construites, dont 183 dites "Tournesol".

"Objet sphérique non identifié", le bâtiment est l'œuvre de l'architecte Bernard Schoeller. Son toit en forme de coupole culmine à 6 mètres de hauteur et est porté par des arches métalliques entre lesquelles se trouvent des coques en polyester percée de hublots. Deux des arches sont mobiles et pouvaient s'ouvrir à 60° chacune, permettant de découvrir le bassin, à la manière de l'héliotropisme du tournesol, d'où il tire son nom.



La piscine lorsqu'elle était encore en fonction, en 2007

### Quel avenir pour Tournesol ?

Ce bâtiment, véritable passoire énergétique et bien trop petit, ne répondait plus aux standards actuels ni aux attentes du public. C'est pourquoi les communes du SIVOM du Néron ont décidé la construction de la piscine intercommunale du Néron, proche du parc de Fiancey. Inaugurée en 2021, elle remplit aujourd'hui parfaitement son rôle.



La coque extérieure, peu après la fermeture définitive

En attendant, quid de l'ancienne piscine Tournesol ? Véritable emblème de l'architecture des années 1970, il n'était pas question pour Saint-Martin-le-Vinoux de la détruire. Elle est d'ailleurs classée comme patrimoine à protéger par le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) de l'agglomération grenobloise. Compte-tenu notamment des normes actuelles, il n'était pas possible de la conserver en piscine. En revanche, il était évident qu'elle conserve sa destination d'équipement sportif.

Les études ont confirmé la faisabilité du projet communal de centre de glisse urbaine. Il est adapté à la demande. En effet, les disciplines de glisse urbaine sont désormais toutes olympiques, le skateboard depuis l'été 2024.



L'intérieur avant travaux, très endommagé

La coque s'est très vite dégradée et l'intérieur a été de nombreuses fois visité et détérioré. Il fallait avancer.

Après négociations avec le SIVOM, recherche de subventions suffisantes pour financer le projet, le lancement de l'appel d'offres et le désamiantage préalable, les travaux de ce projet ambitieux débutent ce mois-ci.

### Un centre de glisse urbaine à vocation large

La coque sera entièrement reprise par une nouvelle en zinc de couleur marron glacé et soutenue par des arches en métal. Deux verrières partielles, une en partie sommitale et une en partie basse côté arrière de la coupole, permettront de disposer d'un éclairage naturel.



Vue générale du projet

L'espace de glisse représentera la majeure partie du bâtiment. Un accueil, des sanitaires, un espace de rangement de vélos, des casiers ainsi qu'une salle de réunion/exposition seront créés. L'isolation et l'insonorisation seront travaillées pour répondre aux meilleures normes en la matière et ne pas gêner le voisinage.

### QUELQUES CHIFFRES

**960 m<sup>2</sup>** > surface totale du bâtiment

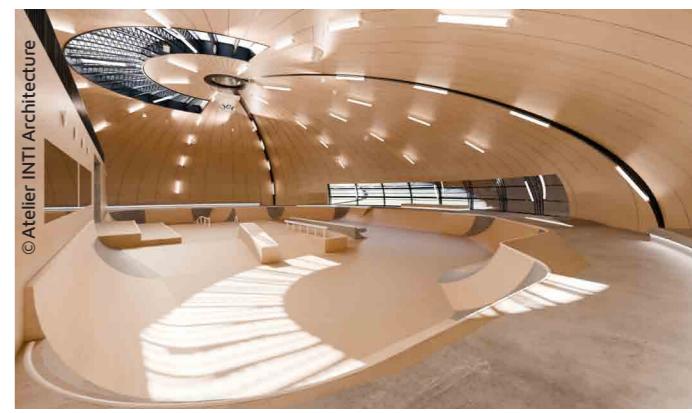
**2 300 953 € HT** > coût des travaux

**1 025 000 €** > subventions accordées



Le futur couloir d'entrée

Le nouvel espace de presque 1000 m<sup>2</sup> permettra la pratique combinée du skate, du BMX et du roller, à destination de tous les pratiquants, débutants comme confirmés. Une attention particulière sera apportée à l'égalité d'accès pour tous, public féminin comme masculin, ainsi qu'aux scolaires.



L'espace de glisse vu de l'intérieur

### Le calendrier

Débutés fin janvier 2026, les travaux devraient se terminer au début de l'été 2027. Un an et demi sera ainsi nécessaire pour mener à bien toutes les phases de ce chantier d'ampleur. Des matériaux seront réutilisés pour la construction. L'avancée du chantier sera régulièrement documentée dans ce journal.

## Un nouveau médecin généraliste s'installe

Bonne nouvelle pour les habitants de Saint-Martin-le-Vinoux, un nouveau médecin est arrivé au cabinet médical Porte de Chartreuse. C'est le résultat de longs mois de travail partenarial avec Alpes Isère Habitat, propriétaire des lieux, pour enrichir l'offre de soins dans la commune. Ainsi, les quatre places prévues pour des médecins généralistes sont dorénavant occupées. Après l'arrivée du Dr Ernest Leclerc au mois d'octobre dernier, le cabinet médical Porte de Chartreuse compte désormais quatre médecins généralistes, deux podologues et deux infirmiers.

Bien que n'étant pas une compétence communale directe et devant le départ à la retraite de plusieurs médecins installés à Saint-Martin-le-Vinoux, la Ville s'est engagée dès 2021 pour l'installation de nouveaux médecins en cédant des locaux non utilisés à Alpes Isère Habitat. En échange, le bailleur social a accepté de mener des travaux de rénovation d'ampleur des lieux et de mettre à disposition les bureaux créés à des médecins et des professions para-médicales. L'arrivée d'un nouveau médecin généraliste n'est pas une fin en soi et ne réglera pas totalement le manque criant de médecins. Une fin heureuse, plus de quatre ans après, à ce projet attendu de pied ferme par les Saint-Martiniers.

Le Docteur Clémence Martinez, médecin généraliste/médecin de famille, a rejoint le cabinet le 12 janvier. Elle accepte de nouveaux patients et est disponible les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Pour prendre rendez-vous avec le Dr Martinez, vous pouvez vous rendre sur son site internet ou la contacter par téléphone au 04 58 00 90 02. Avant votre premier rendez-vous, il est demandé de remplir une fiche patient que vous retrouverez sur son site internet. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec elle pour une première prise de contact.

Le cabinet se situe au 13 rue Conrad Killian, l'entrée se situe côté arrêt de tramway Hôtel de Ville, sur l'Avenue du Général Leclerc.

[+ D'INFOS](http://docteurclemencemartinez.fr)



## Une borne de recharge électrique au Village

Grenoble-Alpes Métropole est responsable de l'installation des bornes de recharges pour les véhicules électriques. Après avoir recensé les besoins en lien avec les communes et s'être doté d'un schéma directeur en la matière, la Métropole débute l'installation. C'est ainsi à la demande de la commune qu'une première borne est dorénavant installée et prête à l'emploi rue du 8 mai 1945, sur le parking en face du cimetière du Village. Des études sont par ailleurs actuellement en cours pour l'installation d'une seconde borne proche de la place de l'Horloge.

Plus de 349 points de charge sont disponibles au sein de la soixantaine de stations de recharge électrique de la métropole grenobloise, dans l'espace public, dans les parkings publics "Park - Grenoble-Alpes Métropole" et dans les parkings-relais P+R du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) ou auprès des opérateurs privés.

Ces bornes sont accessibles 7/7j et 24h/24 avec abonnement (via la carte Oùra ou l'application Alizé) ou sans abonnement (avec l'application Alizé ou en scannant le QR code présent sur la borne). La borne comprend 2 points de charge en 7,4 Kw.

[+ D'INFOS](#)

- [grenoblealpesmetropole.fr/130-recharger-sa-voiture.htm](http://grenoblealpesmetropole.fr/130-recharger-sa-voiture.htm)
- [alizecharge.com/partenaires/grenoble-alpes-metropole](http://alizecharge.com/partenaires/grenoble-alpes-metropole)
- Service clients 0 805 021 480



## Appel à illustrateurs pour 3 événements culturels

La Ville recherche un ou plusieurs artistes pour donner vie à la programmation culturelle de 2026. L'objectif est de créer des illustrations uniques pour trois événements majeurs de la commune qui seront diffusées sur les canaux municipaux. Pour postuler, envoyez une esquisse accompagnée d'un devis au plus tard le 22 février à communication@smlv.fr.



[+ D'INFOS](http://smlv.fr) smlv.fr > toutes les actualités ou contactez le service communication de la Ville au 04 76 85 14 50

## Permanence mutuelle Just

Pour découvrir, comparer et souscrire l'offre de mutuelle communale, rencontrez un conseiller de la Mutuelle Just lors d'une permanence ! Les rendez-vous se tiennent **jeudi 12 et mardi 24 février, jeudi 12 et mardi 24 mars**, de 13h30 à 16h30 à la mairie, salle Braisaz, 40 avenue du Général Leclerc.

[+ D'INFOS](#) Pour choisir votre créneau de RDV, saisissez "Saint-Martin-le-Vinoux" sur le site just.fr/rdv ouappelez le 0 809 546 000 (service gratuit + prix de l'appel)



## Vos associations

### Stage de peinture au Foyer Arts et Loisirs

Lundi 9 et mardi 10 février de 9h à 12h à la Maison des Moaïs, le Foyer Arts et Loisirs organise un stage de peinture pour les 6/13 ans sur le thème "Animaux extraordinaires cachés dans une jungle féerique" inspiré par le travail d'Henri Rousseau. Tarifs : 50€, 48€ pour le frère/la sœur, 46€ pour le 2<sup>e</sup> frère/la 2<sup>e</sup> soeur (+7€ adhésion FAL par enfant non-inscrit au FAL pour la saison 2025-2026) pour 6h de stage.

[+ D'INFOS](#) et réservation obligatoire sur [falsmv.fr](http://falsmv.fr)

### Amicale Sports et Loisirs

Samedi 21 février, l'Amicale Sports et Loisirs organise un bowling pour profiter d'un moment convivial et ludique. La date limite d'inscription est fixée au 15 février. Pour ceux qui sont intéressés, rendez-vous à 13h30 au bowlcenter d'Echirolles à l'arrêt de tram "La Rampe Centre Ville". L'association propose également des après-midi jeux les mardis de 14h à 18h à la Maison des Moaïs, salle Coluche.

[+ D'INFOS](#) Gérard : 06 07 81 67 73 ou Sylvie : 06 86 20 55 36

### Stage/masterclass danse ivoirienne

Samedi 7 mars, l'association Nougbo38 vous propose de 10h à 13h un cours autour du rythme gbégbé et Zaouli et de 14h30 à 16h30 une initiation au coupé décalé. Tarifs : 20 à 35€.

[+ D'INFOS](#) [helloasso.com/associations/nougbo-38](http://helloasso.com/associations/nougbo-38)

### Nouveaux commerçants sur vos marchés

Vanessa et Nathan sont présents au marché de l'Horloge avec les produits de l'Escargotière du Lys, préparés directement à la ferme. Ils proposent des escargots au naturel en bocaux, ainsi que des assiettes d'escargots en coquille, croquilles et mini bouchées. Leur gamme comprend également des tartinables avec ou sans escargot, des confitures et sirops artisanaux, sans oublier des jus de fruits et du miel.



[+ D'INFOS](#) nv.epiceriefine@gmail.com

## CARNAVAL

### Le Carnaval fait son grand retour

Vendredi 27 mars à 18h, la fête ancestrale qui symbolise la fin de l'hiver, revient. Pour l'occasion, la Ville vous propose une parade sur le thème des Masques ! Elle partira de l'école du Néron à 18h pour rejoindre le parc des Moaïs. À votre arrivée, l'association Pomponnées et Culottés vous invitera à voyager dans l'histoire des 18 et 19<sup>e</sup> siècles avec danses et costumes d'époque.

Vous assisterez ensuite à un show final surprise placé sous le signe de la féerie. Les associations de parents d'élèves vous accueilleront à l'arrivée de la parade avec un stand de gourmandises et boissons.

À vos plus beaux masques !

[+ D'INFOS](#) dans la prochaine édition et sur [smlv.fr](http://smlv.fr)

### Réponse n°1 jeu-concours calendrier



Vous avez déjà été nombreux à jouer le jeu de notre concours liés au calendrier 2026, merci à vous. Voici la réponse pour l'image du mois de janvier, il s'agit de la rue de la Libération.

La prochaine réponse sera dévoilée dans l'édition suivante du journal municipal.



Céline Fong, artisanne biscuitière, propose des biscuits artisanaux notamment des cookies sucrés et aussi salés. Il est également possible de lui passer des commandes pour des événements. Elle est présente tous les jeudis au marché de l'Horloge.



[+ D'INFOS](#) [goutiz.fr](http://goutiz.fr)

ÇA SE PASSE À LA MAISON DES MOAÏS !

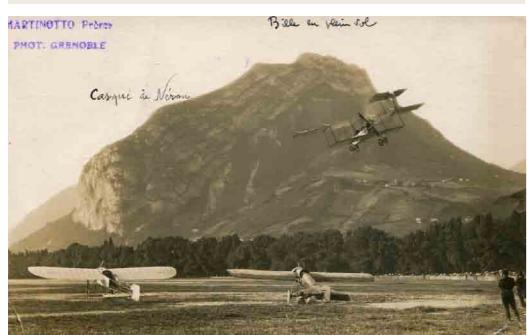
**SALON DE LA CARTE POSTALE ET DU VIEUX PAPIER**

DIMANCHE 15 FÉVRIER | 9 H > 18 H

Le salon annuel de la Carte postale et du vieux papier est organisé par l'association Club Cartophile Dauphinois. Ce salon accueillera une dizaine de professionnels venant de tout Rhône-Alpes, spécialisés dans ce type de collections.

 Entrée gratuite

 06 48 80 10 02  
bernard.francois776@orange.fr



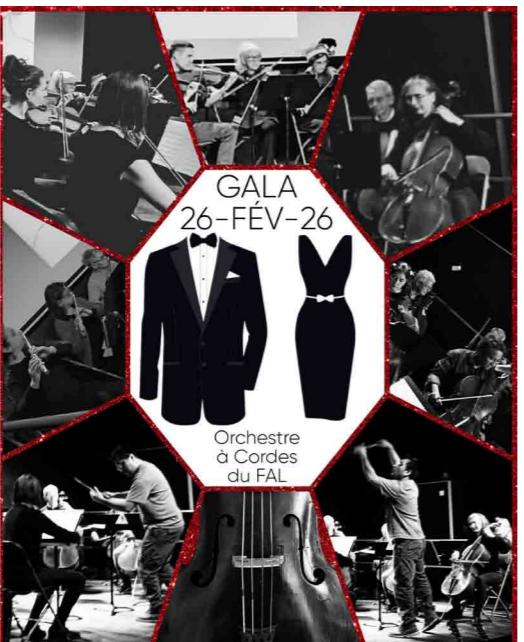
**GALA DE L'ORCHESTRE À CORDES du Foyer Arts et Loisirs**

JEUDI 26 FÉVRIER | 19 H 30

Le Foyer Arts et Loisirs organise un concert de l'orchestre à cordes avec des musiciens locaux et internationaux pour un moment de partage et de passion musicale dirigé par Julio Ontiveros. Au programme : des interprétations de Vivaldi, Mozart, des arrangements rocks du 21<sup>e</sup> siècle et des pièces folkloriques revisitées par Aurélio Carmona.

 Participation libre

 fal-smv.fr



**TESS RICH ET POP2LUXE**

VENDREDI 27 FÉVRIER | 20 H

Venez découvrir la chanteuse Tess Rich, qui présente son premier EP solo de compositions rétro-pop/électro. Accompagnée d'un musicien, elle jouera ses 5 titres tout juste sortis sur toutes les plateformes d'écoute. Portée par une esthétique et des sonorités rétro-futuristes, Tess défend une pop qu'elle veut libre, et sincère.

S'en suivra le concert de Pop2luxe, trio grenoblois de reprises pop/rock/électro pour une soirée dansante enflammée.

 4 €, 5 € et 8 €

 et réservation : smlv.fr



**M2 FESTIVAL**  
**Musique aux Moaïs**

SAMEDI 28 FÉVRIER | 13 H > 22 H

L'APE du Néron vous invite à la troisième édition du M2 Festival. Cette année encore, les petits et les grands pourront partager un moment festif autour de la musique. Pendant tout l'après-midi, les plus petits pourront participer à différentes activités ludiques et artistiques sur le thème de la mélodie et du rythme.

À l'heure de l'apéritif et jusque tard dans la soirée, place à la musique live sur scène, avec trois groupes Grenoblois pour vous faire danser et vibrer. Tout au long de l'événement, la buvette vous accueillera également avec des rafraîchissements et grignotages.

 smlv.fr et ape.neron38@gmail.com



**Élections municipales**

Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026.

**À quel bureau de vote suis-je rattaché ?**

La commune dispose de quatre bureaux de vote. Vous pouvez voter uniquement à celui qui vous a été assigné. Son emplacement figure sur votre carte électorale, à la rubrique lieu de vote. Vous l'avez perdue ? Vous pouvez utiliser le service en ligne "Interroger sa situation électorale" en renseignant votre nom, vos prénoms, votre sexe et date de naissance. Le jour du vote, la carte électorale n'est pas obligatoire. Il est tout de même conseillé d'en disposer afin de faciliter les recherches des assesseurs. En revanche, la présentation d'un document d'identité est obligatoire.

**Comment voter si je suis absent le jour du vote ?**

En cas d'absence le jour du vote, vous pouvez voter par procuration en désignant un électeur inscrit dans la même commune. Il est conseillé d'effectuer cette démarche le plus tôt possible afin de garantir sa bonne prise en compte. La procuration peut être réalisée entièrement en ligne sur maprocuration.gouv.fr si vous disposez d'une nouvelle carte d'identité et d'une identité numérique certifiée France Identité. À défaut, vous pouvez remplir le formulaire Cerfa n°14952\*03 en ligne ou sur papier, puis vous présenter à la Police, à la Gendarmerie ou au tribunal judiciaire. N'hésitez pas à solliciter les services communaux si vous avez des questions. Attention, chaque électeur ne peut disposer que d'une seule procuration.



- [elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-trouve-mon-bureau-de-vote](http://elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-trouve-mon-bureau-de-vote)
- [service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R12675](http://service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R12675)
- [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr)



**Livère, lecture théâtralisée**

Samedi 7 mars à 17 h à la Bibliothèque Pierre Fugain

Livère porte bien son nom : c'est une jeune fille rude qui glace son entourage par son effronterie et son désir d'indépendance. Mais quand son père l'embarque dans sa nouvelle histoire d'amour, elle se voit imposer une belle-mère méfiante et un nouveau frère temporaire. Ce dernier est tout autant effrayé par l'adolescente qui l'entraîne dans ses jeux dangereux qu'attiré par la droiture de cette sœur lumineuse. Un spectacle de la compagnie "À corps dissidents", texte de Stéphane Jaubertie. Gratuit, dès 9 ans. Durée : 40 min suivi d'un échange.

 Inscription conseillée sur [smlv.fr](http://smlv.fr) > Places de spectacles

**Inscription jobs d'été jeunes de plus de 18 ans**

La Maison de l'Emploi et de l'Entreprise - Mife Isère propose des jobs d'été aux jeunes de plus de 18 ans de Saint-Martin-le-Vinoux et dans les communes du canton.

Vous avez **jusqu'au 31 mars** pour envoyer votre CV et lettre de motivation à l'adresse suivante [contact@mee-mife.fr](mailto:contact@mee-mife.fr).

 [mee-mife.fr](http://mee-mife.fr) ou 04 76 13 18 05

# CONCERT

Rétro-pop, électro

TESS RICH & POP2LUXE



**VENDREDI 27 FÉVRIER**  
**20 H**  
**MAISON DES MOAÏS**

Réservations sur [smlv.fr](http://smlv.fr)



Saint-Martin  
LE-VINOUX



## Pharmacies de garde

**7 et 8 février**

**Barnave - 04 76 75 43 42**

42 rue Saint-Robert

Saint-Égrève

**21 et 22 février**

**Nouvelle - 04 76 75 49 33**

121C bis avenue du G<sup>al</sup> Leclerc

Saint-Martin-le-Vinoux

**14 et 15 février**

**La Pinéa - 04 76 75 43 33**

Centre commercial La Pinéa

Saint-Égrève

**28 février et 1<sup>er</sup> mars**

**Les Charmettes - 04 76 75 26 73**

Centre ccial. Les Charmettes

Saint-Égrève

Pour trouver au quotidien une pharmacie de garde :  
[servigardes.fr](http://servigardes.fr) ou 0825 74 20 30

© Credit photo : Cyril Morat



## Agenda

### Mercredi 4 février

Spectacle *Quand vient l'hiver*

10 h | Maison des Moaïs

### Jeudi 5 février

Repair café de l'association *Vinoux réparation*

14 h - 18 h | Maison des Moaïs, salle Coluche

### Lundi 9 et mardi 10 février

Stage de peinture Foyer Arts et Loisirs

9 h - 12 h | Maison des Moaïs

### Jeudi 12 février

Permanence sur rendez-vous

de la mutuelle communale Just

Hôtel de Ville, salle Braisaz

### Dimanche 15 février

Salon de la carte postale et du vieux papier

9 h - 18 h | Maison des Moaïs

### Vendredi 20 février

Permanence bus France Services

13 h 30 - 16 h | Place de l'Horloge

### Samedi 21 février

Bowling Amicale Sports et Loisirs

13 h 30 | Bowlcenter Echirolles

### Dimanche 22 février

Date limite candidature appel à illustrateurs

### Mardi 24 février

Permanence sur rendez-vous

de la mutuelle communale Just

Hôtel de Ville, salle Braisaz

### Jeudi 26 février

• Repair café de l'association *Vinoux réparation*

14 h - 18 h | Maison des Moaïs, salle Coluche

• Gala de l'orchestre à cordes du FAL

19 h 30 | Maison des Moaïs

### Vendredi 27 février

Tess Rich et Pop2Luxe

20 h | Maison des Moaïs

### Samedi 28 février

M2 Festival - Musique aux Moaïs

13 h - 22 h | Maison des Moaïs



### Horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville

du lundi au vendredi

de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h



04 76 85 14 50



[smlv.fr](http://smlv.fr)



[mairie@smlv.fr](mailto:mairie@smlv.fr)



Ville de Saint Martin le Vinoux



@st\_martin\_le\_vinoux

